

## Aux conseillers municipaux

Dossier suivi par Adeline BOURDAIS Directrice Générale des Services adeline.bourdais@ville-saint-pere.fr

Cher (e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la séance du prochain Conseil Municipal qui aura lieu le :

## Le lundi 9 décembre 2024 19h00 Salle du Conseil à la Mairie

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour.

Veuillez agréer, cher (e) collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Vous pouvez consulter le compte-rendu du dernier Conseil Municipal sur notre site internet http://www.ville-saint-pere.fr/ au sein de la rubrique conseil municipal. Merci d'en prendre connaissance.

Jean-Francis RICHEUX

Selon l'article L 2121-10 du CGCT la convocation est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.

PJ: ordre du jour du conseil municipal du 9 décembre 2024.